



FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018 **Option « HIPPOLOGIE-EQUITATION »**

Depuis la rentrée de septembre 2011, notre lycée propose un enseignement optionnel en « hippologie-équitation ». Cet enseignement se déroule sur l'année de fin septembre 2017 à avril-mai 2018. L'organisation est la suivante :

- des séances d'équitation sur nos centres partenaires (voir page 3) : pratique équestre et préparation autour du cheval,
- des cours théoriques en hippologie en alternance avec les séances d'équitation.

Cette option permet d'obtenir des points supplémentaires au Baccalauréat (Bac professionnel, Bac technologique et Bac S)

➤ **En classe de Seconde Générale ou Professionnelle, l'élève devra être capable :**

- **En hippologie :** de décrire les races équinés, la morphologie et l'anatomie de l'animal, le cycle de reproduction et de réaliser l'entretien courant d'un cheval.
- **En équitation :** d'être en confiance avec et sur l'animal (à pied, sur le plat, à l'obstacle), de demeurer maître de son équilibre dans les situations simples (souplesse et aisance, solidité, placement du cavalier) et de savoir conduire son cheval (connaître les aides et les employer à bon escient).

➤ **En classe de première et terminale STAV, S et BAC PROFESSIONNEL l'élève devra être capable :**

- **En hippologie :** d'identifier les principaux organismes relatifs au cheval et leurs fonctions, de maîtriser les connaissances sur l'appareil locomoteur du cheval, de préparer et d'entretenir un cheval en vue d'un effort, d'identifier les éléments permettant d'aboutir à un produit correspondant à un marché (gestion de l'entreprise hippique et réglementation,...)
- **En équitation :** de demeurer maître de son équilibre en toutes circonstances quelques soient les réactions du cheval (confirmer ses connaissances des bases, approfondir ses compétences théoriques et pratiques et confirmer sa mise en place), de savoir conduire son cheval (utiliser les aides simples et savoir les employer de façon combinée), maintenir l'intégrité du cheval (savoir soigner l'animal avant et après le travail, travailler un cheval pour une locomotion harmonieuse sur le plat et à l'obstacle), travailler à pied (à la longe, en liberté), connaître les notions élémentaires d'éducation et de débouillage.

➤ **Evaluation :**

- **En seconde,** les notes seront intégrées dans la moyenne trimestrielle.
- **En classes de 1^{ère} et Terminale,** l'évaluation est réalisée en 2 contrôles continus :
Evaluations en théorie et de pratique équestre.

De plus, les élèves sont régulièrement évalués (1 évaluation au moins 1 fois par trimestre).

Les notes obtenues en contrôles continus sont intégrées dans la moyenne trimestrielle et permettront un gain de points pour le baccalauréat. Le passage des galops sera également proposé.

➤ **Participation financière :** à l'ordre d'ARES

- un chèque de 350 € : encaissé à l'inscription ou à la réinscription de l'élève.
- un chèque de 150 € : encaissé en Janvier 2018.
- un chèque de 150 € : encaissé en Mars 2018.
soit un coût annuel de 650 €



FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018
Option « HIPPOLOGIE-EQUITATION »

Mon fils, Ma fille _____ (Nom Prénom)

s'inscrit à l'enseignement optionnel en « hippologie-équitation » :

(cochez ci-dessous la classe)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Seconde Générale | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} STAV |
| <input type="checkbox"/> Seconde Professionnelle | <input type="checkbox"/> Terminale STAV |
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Professionnelle | <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} S |
| <input type="checkbox"/> Terminale Professionnelle | <input type="checkbox"/> Terminale S |

Fait à

le

Signature du responsable légal

A joindre au dossier d'inscription ou de réinscription :

- ✓ ***un chèque de 350 € encaissé à l'inscription à l'ordre d'ARES***
- ✓ ***deux chèques de 150 € encaissés en Janvier et Mars 2018 à l'ordre d'ARES***
- ✓ ***un chèque pour la licence (25 euros pour les moins de 18 ans et 36 euros pour les majeurs) à l'ordre de « centre équestre ».***

Pour les élèves présents au lycée en 2016-2017
A RETOURNER AU LYCEE AVANT LE 23 JUIN 2017

POUR INFO : La tenue obligatoire et la licence sont à la charge de la famille

Attention : En cas de désistement avant le début des cours, une retenue de 100 euros sera réalisée. Toute année commencée sera due en totalité.

PIECES A JOINDRE :

- ***Fiche équitation page suivante***
- ***Certificat médical de non contre-indication à la pratique équestre (de moins de 3 mois au 01/09/17)***
- ***Chèque pour la licence (à l'ordre de «centre équestre»)***

Attention, tout dossier incomplet ne pourra être retenu.



FICHE D'INSCRIPTION 2017-2018 Option « HIPPOLOGIE-EQUITATION »

Centre Equestre Universitaire
Bât. 331
Route de la Guyonnerie
91 405 Orsay Cedex
Tél : 01 69 15 72 65



Enseignant responsable : Céline SELLEM
responsable : Laurent CASANOVA

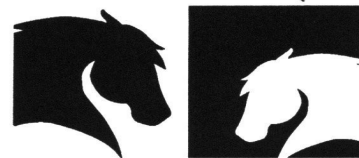
Ou Jean-Charles Caretti

Tél : 01 69 15 72 65

celine.sellem@u-psud.fr

Jean-charles.caretti@u-psud.fr

CLUB HIPPIQUE



DU HAUT BUC

Enseignant

Tél : 01 39 56 39 88

chhb78@club-internet.fr

club hippique de vilvert

1, rue de la manufacture - 78350 Jouy en Josas - tél. ; 01.39.56.42.94



Enseignant responsable : Sophie VILLEDIEU

Tél : 01 39 56 42 94 club.hippique.vilvert@wanadoo.fr

Rappel de la tenue obligatoire :

pantalon d'équitation, bombe, bottes ou chaussures et shaps, Baskets interdits, gilets de protection pour le saut (élèves mineurs)

Veillez remplir cette fiche de renseignements dûment complétée : Classe :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Téléphone :

Adresse..... Code postal et ville :

En cas d'accident prévenir (nom et numéro de téléphone) :

Niveau (galop acquis) :Numéro de licence FFE :

Nombre d'années de pratique : Pratique en compétition : Oui Non

Club fréquenté :

A quelle fréquence (nombre d'heures par semaine) :

Documents fournis :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique équestre (de moins de 3 mois au 01/09/17)*
- Chèque pour la licence (à l'ordre de «centre équestre»)*
- Paiement total (3 chèques)*
- Paiement incomplet*